

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2009 12			Exercice N-1 31/12/2008 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Concessions, Brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques Matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	4 011	3 600	411	644	233	36.18
	Immobilisations en cours						
Avances et acomptes							
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)							
Participations mises en équivalence							
Autres participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés	91		91	91			
Prêts							
Autres immobilisations financières							
	<b>TOTAL I</b>	<b>4 102</b>	<b>3 600</b>	<b>503</b>	<b>736</b>	<b>233</b>	<b>31.68</b>
	Comptes de liaison <b>TOTAL II</b>						
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN COURS						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	CREANCES (3)						
	Créances usagers et comptes rattachés						
	Autres créances	40 594		40 594	16 869	23 724	140.64
Valeurs mobilières de placement							
Instruments de trésorerie							
Disponibilités	2 063		2 063	2 016	47	2.31	
Charges constatées d'avance (3)	477		477	332	145	43.67	
	<b>TOTAL III</b>	<b>43 133</b>		<b>43 133</b>	<b>19 217</b>	<b>23 916</b>	<b>124.45</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV)							
Primes de remboursement des obligations (V)							
Ecart de conversion actif (VI)							
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	<b>47 236</b>	<b>3 600</b>	<b>43 636</b>	<b>19 953</b>	<b>23 683</b>	<b>118.69</b>



(1) Dont droit au bail  
(2) Dont à moins d'un an  
(3) Dont à plus d'un an

**BILAN PASSIF**

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>Fonds propres</b>						
	Fonds associatifs sans droit de reprise				1 200	1 200	100.00
	Ecarts de réévaluation						
	Réserves :						
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	24 164		24 164			
	Report à nouveau	43 768		35 609		8 159	22.91
	<b>RESULTAT DE L'EXERCICE (Excédents ou Déficits)</b>	<b>16 586</b>		<b>8 159</b>		<b>8 427</b>	<b>103.29</b>
	<b>Autres fonds associatifs</b>						
	Fonds associatifs avec droit de reprise :						
	Apports						
	Legs et donations						
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs						
Ecarts de réévaluation							
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables							
Provisions réglementées							
Droit des propriétaires							
	<b>TOTAL I</b>	<b>36 189</b>		<b>18 403</b>		<b>17 786</b>	<b>96.65</b>
	Comptes de liaison						
	<b>TOTAL II</b>						
<b>PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS</b>	Provisions pour risques						
	Provisions pour charges						
	Fonds dédiés sur subventions de fonctionnement		12 000			12 000	
	Fonds dédiés sur autres ressources						
	<b>TOTAL III</b>		<b>12 000</b>			<b>12 000</b>	
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires						
	Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit (2)		2 159		4 069	1 910	46.95
	Emprunts et dettes financières divers						
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 172		7 241		6 931	95.71
	Dettes fiscales et sociales	23 735		17 046		6 689	39.24
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes	2 760		10 000		7 240	72.40
Instrument de trésorerie							
<b>Comptes de Régularisation</b>	Produits constatés d'avance	25 000				25 000	
	<b>TOTAL IV</b>	<b>67 825</b>		<b>38 356</b>		<b>29 469</b>	<b>76.83</b>
	Ecarts de conversion passif (V)						
	<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>43 636</b>		<b>19 953</b>		<b>23 683</b>	<b>118.69</b>



(1) Dont à plus d'un an  
Dont à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

42 825      38 356  
2 159      4 069



**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION (1)</b>						
Ventes de marchandises						
Production vendue de Biens et Services						
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET</b>						
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation	165 550		137 200		28 350	20.66
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges	2 622		1 986		636	32.03
Collectes						
Cotisations	1 400		2 475		1 075	43.43
Autres produits						
<b>TOTAL I</b>	<b>169 572</b>		<b>141 661</b>		<b>27 911</b>	<b>19.70</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes	83 621		73 826		9 795	13.27
Impôts, taxes et versements assimilés	1 272		944		328	34.70
Salaires et traitements	61 980		49 825		12 156	24.40
Charges sociales	24 985		21 217		3 768	17.76
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	233		54		179	331.48
Sur immobilisations : dotations aux provisions						
Sur actif circulant : dotations aux provisions						
Pour risques et charges : dotations aux provisions						
Subventions accordées par l'association						
Autres charges (2)						
<b>TOTAL II</b>	<b>172 091</b>		<b>145 865</b>		<b>26 226</b>	<b>17.98</b>
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)</b>	<b>2 519</b>		<b>4 204</b>		<b>1 685</b>	<b>40.08</b>
<b>QUOTES-PARTS DE RESULTATS SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN</b>						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs

1 200  
2 557

**COMPTE DE RESULTAT**

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2009	12	31/12/2008	12	Euros	%
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilier						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL V</b>						
<b>CHARGES FINANCIERES</b>						
Dotations aux amortissements et aux provisions						
Intérêts et charges assimilées		2 244		2 008	235	11.71
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
<b>TOTAL VI</b>		<b>2 244</b>		<b>2 008</b>	<b>235</b>	<b>11.71</b>
<b>2. RESULTAT FINANCIER (V-VI)</b>		<b>2 244</b>		<b>2 008</b>	<b>235</b>	<b>11.71</b>
<b>3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>		<b>4 763</b>		<b>6 213</b>	<b>1 450</b>	<b>23.33</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		3 141		440	2 701	613.27
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
<b>TOTAL VII</b>		<b>3 141</b>		<b>440</b>	<b>2 701</b>	<b>613.27</b>
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		2 964		2 387	578	24.21
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et aux provisions						
<b>TOTAL VIII</b>		<b>2 964</b>		<b>2 387</b>	<b>578</b>	<b>24.21</b>
<b>4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)</b>		<b>177</b>		<b>1 946</b>	<b>2 123</b>	<b>109.09</b>
Impôts sur les bénéfices (IX)						
<b>TOTAL PRODUITS (I+III+V+VII)</b>		<b>172 713</b>		<b>142 101</b>	<b>30 612</b>	<b>21.54</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX)</b>		<b>177 299</b>		<b>150 260</b>	<b>27 039</b>	<b>17.99</b>
<b>SOLDE INTERMEDIAIRE</b>		<b>4 586</b>		<b>8 159</b>	<b>3 573</b>	<b>43.79</b>
+ Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs						
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		12 000			12 000	
<b>5. EXCEDENTS OU DEFICITS</b>		<b>16 586</b>		<b>8 159</b>	<b>8 427</b>	<b>103.29</b>





ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 43 635.90 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 169 571.76 Euros et dégagant un déficit de 16 586.03-Euros .

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2009 au 31/12/2009 .

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

## REGLES ET METHODES COMPTABLES

### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du Plan Comptable Général 2005.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements CRC relatifs à la réécriture du plan comptable général 2005 applicables à la clôture de l'exercice.

### Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

## COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN



ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 532		
TOTAL	4 532		
Autres titres immobilisés	91		
TOTAL	91		
TOTAL GENERAL	4 623		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		521	4 011	4 011
TOTAL		521	4 011	4 011
Autres titres immobilisés			91	91
TOTAL			91	91
TOTAL GENERAL		521	4 102	4 102

**Etat des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	3 888	233	521	3 600
TOTAL	3 888	233	521	3 600
TOTAL GENERAL	3 888	233	521	3 600

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	233				
TOTAL	233				
TOTAL GENERAL	233				

**Etat des provisions**

Néant





**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Personnel et comptes rattachés	18	18	
Divers état et autres collectivités publiques	37 250	37 250	
Débiteurs divers	3 326	3 326	
Charges constatées d'avance	477	477	
<b>TOTAL</b>	<b>41 071</b>	<b>41 071</b>	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	2 159	2 159		
Fournisseurs et comptes rattachés	14 172	14 172		
Personnel et comptes rattachés	4 465	4 465		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	19 270	19 270		
Autres dettes	2 760	2 760		
Produits constatés d'avance	25 000	25 000		
<b>TOTAL</b>	<b>67 825</b>	<b>67 825</b>		

**Tableau de suivi des fonds dédiés**

Ressources	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant engager en fin d'exercice D = A - B + C
SUBVENTION ACSE 2009	12 000			12 000	12 000
<b>TOTAL</b>	<b>12 000</b>			<b>12 000</b>	<b>12 000</b>

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

**Evaluation des amortissements**

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau et info.	linéaire	3 à 5 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans



ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Produits à recevoir**

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	40 576
Total	40 576

**Détail des produits à recevoir**

	Montant
SUBVENTIONS A RECEVOIR	37 250
REFACTURATION PARTICIPATION FRAIS COMMUNS	1 626
COTISATIONS MEMBRES 2008-2009	1 700
Total	40 576

**Charges à payer**

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 739
Dettes fiscales et sociales	7 646
Autres dettes	2 172
Total	12 556





ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Détail des charges à payer**

	Montant
PROVISION POUR CONGES PAYES	6 374
HONORAIRES COMPTABLES	239
HONORAIRES COMMISSARIAT AUX COMPTES	2 500
FORMATION CONTINUE 2009	1 272
PERSONNEL MIS A DISPOSITION (REFACTORATION)	1 056
MAINTENANCE INFO.	646
FRAIS ANIMATEUR + TRADUCTEUR	470
Total	12 557

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		477
Total		477
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		25 000
Total		25 000



ANNEXE

Exercice du 01/01/2009 au 31/12/2009

**Détail des charges constatées d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
REDEVANCES LOA PHOTOCOPIEUR	333		
LOCATIONS MOBILIERES PHOTOCOPIEUR	144		
Total	477		

**Détail des produits constatés d'avance**

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
SUBVENTION CONSEIL GENERAL 2009/2010	25 000		
Total	25 000		







## CABINET ALAIN ISRAEL

EXPERTISE – AUDIT – CONSEIL - FORMATION

---

**Alain ISRAEL**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Inscrit près la Cour d'Appel  
d'Aix-en-Provence

### **Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 Décembre 2009**

En exécution de la mission complémentaire qui nous a été confiée par l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2010 dans le cadre des dispositions de l'article L.820-3-1 du Code de Commerce, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association Libraires à Marseille, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

Nous précisons que votre association n'étant pas tenue de désigner un commissaire aux comptes pour l'exercice 2008, les comptes de l'exercice 2008 n'ont pas fait l'objet d'une certification.

#### **I. - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. .../...



.../...

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

## **II – Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, les appréciations auxquelles nous avons procédé pour émettre l'opinion ci-dessus, portant notamment sur les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes ainsi que leur présentation d'ensemble, n'appellent pas de commentaire particulier.

## **III. - Vérifications et informations spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de moral et financier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

A Marseille, le 22 Septembre 2010



**Alain ISRAEL**  
**Commissaire aux Comptes**





CABINET ALAIN ISRAEL

EXPERTISE – AUDIT – CONSEIL - FORMATION

---

**Alain ISRAEL**

**COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Inscrit près la Cour d'Appel  
d'Aix-en-Provence

**RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES CONVENTIONS A L'ASSEMBLEE GENERALE  
ORDINAIRE**

En ma qualité de commissaire aux comptes de votre association Libraires à Marseille, je dois vous présenter un rapport sur les conventions réglementées dont j'ai été avisé. Il n'entre pas dans ma mission de rechercher l'existence éventuelle de telles conventions.

Je vous informe qu'il ne m'a été donné avis d'aucune convention visée à l'article L 612-5 du Code de Commerce.

A Marseille, le 22 Septembre 2010



**Alain ISRAEL**  
**Commissaire aux Comptes**

---

58, Avenue de la Corse - 13007 MARSEILLE  
TELEPHONE 04.91.52.36.03 - TELECOPIE 04.91.52.96.63  
E-mail : [expert@cabinet-israel.fr](mailto:expert@cabinet-israel.fr)

MEMBRE D'UNE ASSOCIATION AGREEE ARA-PL · LE REGLEMENT DES HONORAIRES PAR CHEQUE EST ACCEPTE.